

Décision du Maire N° 23 – 28 portant avenant n°2 au marché de travaux Lot n°7 - extension du multi accueil

Le Maire de la Commune de Pougues-les-Eaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°20 – 27 en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la décision du maire n°22-44 en date du 19 octobre 2022 portant attribution de marchés de travaux pour l'opération d'extension du multi accueil,

Vu le marché de travaux portant sur le lot n°7 Plomberie chauffage climatisation confié à la é SARL Bernard POTIER (101 Faubourg de la Barratte 58000 NEVERS),

Considérant la modification apportée dans la prestation plomberie des sanitaires : suppression de la fourniture et de la pose de dosserets pré percés porcelaine pour lavabo,

Considérant le projet d'avenant n°2,

DECIDE

1° d'approuver l'avenant n°2 au lot n°7 portant sur une moins-value d'un montant de -182,08€ HT soit un impact de -0,73% par rapport au marché initial.

2° Le montant du marché portant sur le lot n°7 est arrêté comme suit :

	Montant HT	TVA	Montant TTC
Marché initial	23 496,46 €	4 699,29 €	28 195,75 €
Avenant n°1	1 427,53 €	285,51 €	1 713,04 €
Marché modifié	24 923,99 €	4 984,80 €	29 908,79 €
Avenant n°2	-182,08 €	-36,42 €	-218,50 €
Marché modifié	24 741,91 €	4 948,38 €	29 690,29 €

3° de signer l'avenant n°2.

Fait à Pougues-les-Eaux, le 19 juin 2023



Le Maire,

Gilles BÉTRAND
1^{er} adjoint

Sylvie CANTREL

Mairie de Pougues les Eaux – 90 Parc Simone Veil
58320 POUQUES LES EAUX
03 86 90 96 00

mairie@ville-pouguesleseaux.fr